



Plusieurs conseils sur la contre-OPA de Bonomi sur Club Med

La société Investindustrial, agissant via sa filiale française Global Resorts, a déposé le 30 juin 2014 une offre publique d'achat sur le Club Méditerranée valorisant le groupe de loisirs environ 800 millions d'euros. Cette annonce répond à la décision de l'AMF d'appliquer la procédure française de «put up» ou «push up» (procédure anti-rumeur) contraignant un investisseur à dévoiler ses intentions. L'offre est fixée à 21 euros par actions et à 22,41 euros par Oceane, soit un total de 790 millions d'euros pour l'intégralité du capital, et propose une prime de 22 % par rapport à l'offre en cours d'Ardian et Fosun de 17,50 euros par action. Elle s'accompagne d'un plan d'action stratégique à long terme pour le développement du Club Med, permettant une création de valeur pour la société, ses salariés et ses partenaires. Pour lancer cette offre, Investindustrial s'est associé au sein du consortium Global Resorts à des professionnels du tourisme de premier rang, dont l'entrepreneur sud-africain Sol Kerzner et GP Investments, et agit de concert avec Strategic Holdings. Le syndicat bancaire finançant et présentant l'offre comprend Unicredit et Banca IMI. Investindustrial et Strategic Holdings font partie de BI-Invest, détenu par la famille italienne Bonomi. Investindustrial était conseillé par une équipe internationale de **Cleary Gottlieb Steen & Hamilton** avec, à Paris, **Pierre-Yves Chabert**, associé, **Sophie de Beer**, counsel, **Amaury Berbille**, **Laura Birène** et **Florent Pastoret** en corporate, **Anne-Sophie Coustel**, associée, et **Cécile Mariotti** en fiscal, **Valérie Lemaitre**, associée, et **Marion Gauvain** en financement, ainsi que **François Brunet**, associé, et **Eric Paroche** en concurrence. Strategic Holdings avait pour conseil **Brandford Griffith & Associés**, avec **Henri Brandford-Griffith**, **Diane Pasturel** et **Jérôme Brosset**, associés. Les bureaux de Paris et Milan de **Clifford Chance** conseillent les banques avec, à Paris, **Thierry Arachtingi**, associé, **Pierre-Benoît Pabot du Chatelard** et **Chloé Desreumaux** en financement, **Thibaut Cambuzat**, counsel, et **Jaswinder Brar** en corporate et droit boursier, **Jitka Susankova**, counsel, en fiscal, et **Sébastien Praicheux**, counsel, sur les aspects réglementaires.